



Différence de Net entre 39h et 35h (à brut équivalent)

Par **Gerard Demestre**, le **28/01/2013** à **10:34**

Bonjour,

L'entreprise de service dans laquelle je travaille (
Ma question est la suivante: si nous passons aux 39 heures AVEC RTT, cad sans heures supplémentaires mais avec maintien du même salaire brut mensuel, qu'en sera-t-il pour notre salaire net? Égal, inférieur, supérieur...? et niveau impôts?

Bonne journée à tous, et merci d'avance pour vos réponses :)

Gérard

Par **P.M.**, le **28/01/2013** à **17:53**

Bonjour,

Pour avoir des jours RTT, il faudrait que l'employeur réduise la durée du travail...
Normalement, un même salaire brut produit un même salaire net...